

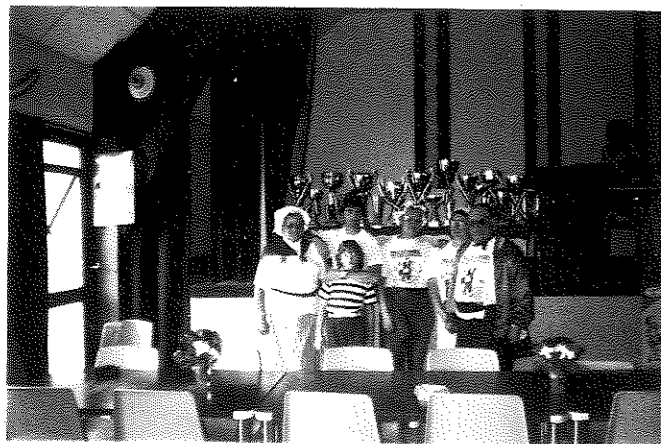
BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS

Rallye Intercommunal
du BICENTENAIRE
1789 / 1989

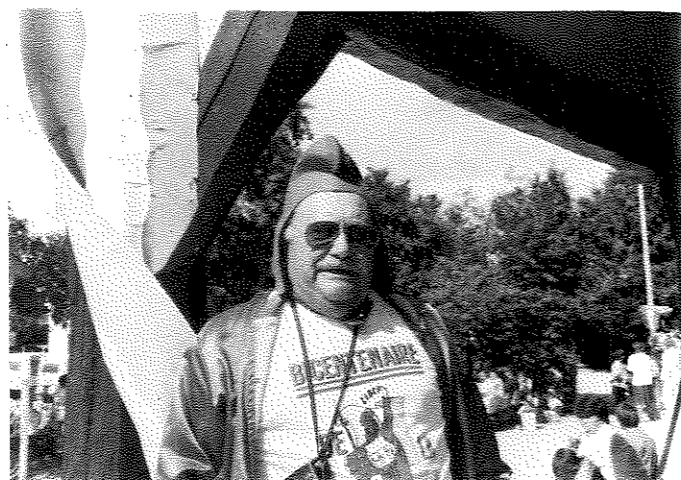


Les Élus du Canton devant les coupes

Rallye intercommunal sur le thème du bi-centenaire



L'Intendance costumée



Le Tambour



La Guillotine



Les Echasses

VALENCE EN BRIE

Habitants : 495
Valençaises - Valençois
Chef lieu de Canton :
Le Chatelet en Brie
Arrondissement :
Melun
Département :
Seine et marne
20ème EDITION

REDACTION-DOCUMENTATION
DIFFUSION

MAIRIE

Directeur : Anne-Marie REDON

Rédacteur : Daniel REDON

Commission Presse

J. Beaudenon - C. Jacquet

P. Couturier - C. Petit

D. Jacquet - R. Monnet

R. Verstraete

PHOTOS :

La République de Seine-et-Marne

Le Parisien

La Délivrance

C. Petit

DEPOT LEGAL 86 A RC 0/5 1986



RALLYE INTERCOMMUNAL 3 Septembre 1989

Le Rallye Intercommunal eut lieu, à VALENCE-en-BRIE, le Dimanche 3 Septembre 1989. Notre commune avait été "tirée au sort" lors du Rallye 1988, à PAMFOU.

LE BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION fut le thème de ce rallye cette année, thème qui s'imposait, me semble-t-il.

L'affiche "bleu-blanc-rouge" fut une belle réalisation et nous valut beaucoup de compliments. De nombreuses personnes s'étaient costumées ou avaient fait l'effort de se vêtir de nos couleurs nationales.

Onze communes participèrent :

- 25 équipes de marcheurs soit 180 participants
- 15 équipes de cyclistes, soit 62 participants.

Chaque commune pouvait être représentée par une équipe de 4 à 8 marcheurs plus les enfants, une équipe de 4 à 8 cyclistes. Une même commune pouvait évidemment présenter plusieurs équipes. deux cavaliers se sont joints aux marcheurs.

Le circuit cycliste en 2 boucles fut de 60 Kms (30 Kms le matin - 30 Kms l'après-midi). Le circuit pédestre également en 2 boucles fut au total de 10 Kms environ.

Les épreuves du rallye cycliste se déroulèrent devant les Mairies des communes traversées. Aux marcheurs, 140 questions furent posées. A chaque atelier (ateliers "Communes" - Art - Musique - Littérature - Nature - Epoque révolutionnaire - Histoire locale et cantonale), le Capitaine de l'équipe tirait au sort 5 questions. Certaines étaient assez difficiles... mais des participants "très forts", intellectuellement, bien sûr, ont obtenu 10 sur 10 à certaines épreuves.

Un rallye peut-être instructif... les réponses aux questions étaient affichées en fin de matinée et en fin d'après-midi. L'épreuve finale "la guillotine" eut un vif succès... Il avait été demandé, par écrit, à ce

SOMMAIRE

- Editorial
- Réunions du Conseil
22 Mai 1989
5 Juillet 1989
5 Septembre 1989
- Rallye Intercommunal
- Transports Scolaires
- Autoroute A5
- Les Enfants ont la parole
- Social Infos
Vie Associative
- Manifestations Diverses
- Nos Joies et nos Peines
- Publicités

qu'une personne par équipe, pour les marcheurs, soit vêtue d'un maillot de bain...

La remise des coupes eut lieu à 18 h 30 à la Salle polyvalente en présence de Monsieur HYEST, Député, Monsieur LE GUEN, Conseiller Général, Monsieur SENAME, Président de l'Amicale des Maires et de tous les Maires des communes participantes.

De nombreuses personnes furent remerciées : les organisateurs du rallye, l'une d'elle en particulier qui volontairement ne fut pas nommée mais que chacun reconnut vite en raison des nombreuses heures qu'il passa pour l'organisation de ce rallye, les membres du Conseil Municipal, Mme Christianne JACQUET, Présidente de V.A.L.C., Mr VAUCOULEURS, Président de la BOULE JOYEUSE, Mme et Mr PETIT (c'est grâce à Mr PETIT que tous les résultats ont été réunis rapidement), Mme et Mr ARRIVault qui ont, entre autres, prêté leur 4x4 qui a permis à 2 conseillers municipaux d'aller sur les chemins établir le circuit pédestre, Mr SOKOLOVSKI, Président de l'Association de RHONE-POULENC de NANGIS qui a eu la gentillesse de nous prêter la guillotine, Mr SAUVE Fils qui, par sa musique, anima toute la journée et qui suivit les participants tout au long de la journée avec sa caméra, ce qui leur permit de se revoir le soir sur l'écran, Mr COQUELIN, Madame et XAVIER du restaurant "Le Petit Saint-Hubert" qui assurèrent l'intendance, Mme et Mr MASSON, notre "tambour", Mme BILLARD, Mme VERSTRAETE et FLORENT, le "bourreau". Bref, toutes les personnes qui aidèrent d'un façon ou d'une autre furent remerciées.

Que celles dont les noms auraient été oubliés veuillent bien me pardonner, et évidemment tous les participants, membres actifs (car sans eux il n'y aurait pas de rallye), furent remerciés.

16 coupes magnifiques furent offertes, par la Municipalité, le Conseil Général, 2 par l'Amicale des Maires, les Transports JACQUET, les Transports Briard de Pamfou, le Restaurant "Le Petit Saint-Hubert", l'Auberge "Saint-Georges", Mme et Mr BONARDI, notre boulanger, MONIQUE et FATHI de l'Épicerie "SPAR", Mme et Mr ARRIVault du "Garage de Valence", la Maison des Enfants, Mr CECCARELLI des "Sables de Brevannes", Mr SASDELLI, Rudy VERSTRAETE et moi-même à titre personnel.

300 porte-clefs du Bicentenaire furent distribués à tous les participants et organisateurs. Les maillots, les bonnets phrygiens et les charlottes furent offerts par Mr Robert BRUN de la Société C.G.M. de Melun.

Le soleil fut de la partie tout au long de cette journée. Ce rallye très décontracté mais sérieux, se passa dans la bonne humeur. Ce fut une journée très agréable pour tous, c'est d'ailleurs le but du rallye.

Après la proclamation des résultats :

en tête :

LE CHATELET-EN-BRIE

suivi de :

CHATILLON-LA-BORDE

LES ECRENNES

FERICY

ECHOUBOULAINS

BLANDY-LES-TOURS

PAMFOU

VALENCE-EN-BRIE

CHARTRETTES

FONTAINE-LE-PORT

MACHAULT

Après tirage au sort, le rallye 1990 sera organisé par la commune de FERICY, le verre de l'amitié (un planteur servi très frais) fut offert à tous.

Beaucoup apprécièrent l'accueil chaleureux qui fut réservé à chacun dans une salle magnifiquement décorée où, sur chaque table des bouquets tricolores de fleurs naturelles furent très remarqués. VALENCE sait recevoir...

Le Maire

Anne-Marie REDON-MICHAUD



L'Équipe du Châtelet pendant la pause casse-croûte

LA PRESSE ÉTAIT PRÉSENTE

Un rallye cyclo-pédestre sous le signe du bicentenaire

C'est sur le thème du bicentenaire de la Révolution française qu'était placé, dimanche, le rallye cyclo-pédestre intercommunal de Valence-en-Brie.

Pour ce faire, la commune avait fait preuve de goût et d'imagination à en juger par la magnifique décoration de la salle polyvalente. Les participants, quant à eux, en grand nombre, s'étaient remarquablement costumés pour parcourir, encadrés par deux cavaliers, une soixantaine de kilomètres à vélo et 10 kilomètres à pied sur un circuit verdoyant et ensoleillé.

Dans la soirée, tous ces sportifs révolutionnaires ont été re-

çus à la salle polyvalente par Mme Redon, maire de Valence-en-Brie, pour la remise des récompenses (seize coupes et médailles) avec en supplément un petit porte-clef « souvenir » offert à chaque participant.

Tous ont ensuite levé le verre de l'amitié avant de prendre part à un copieux repas préparé par M. Coquelin, du restaurant « Le Petit Saint Hubert », à Valence-en-Brie.

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence cette journée historique : M. Jean-Jacques Hyst, député ; M. Le Guen, conseiller général ; des maires du canton, et conseillers municipaux.

Le 9^e Rallye cyclo-pédestre
de Valence-en-Brie

VICTOIRE POUR LE CHATELET



Beaucoup de monde pour le IX^e rallye.

La neuvième randonnée cyclopédestre cantonale organisée cette année par le village de Valence-en-Brie a réuni onze communes sur les treize que compte le canton. Seule, Sivry et Moisenay, n'avaient pu former d'équipes.

Ce neuvième rallye intercommunal se déroulait dimanche dans la commune de Valence-en-Brie.

La participation de presque toutes les communes du canton amenait plus de trois cents marcheurs et cyclistes. Comme il est de coutume, de nombreuses épreuves agrémentaient le parcours.

Au niveau de la difficulté, citons le terrible jeu de l'échasse-banane, mais sur le plan de l'amusement, la guillotine a obtenu un vif succès... Il faut dire que mettre sa tête dans cet instrument de torture vous valait à coup sûr une douche plutôt fraîche...

Chaque marcheur a dû faire au moins 10 km, chaque cycliste une soixantaine.

Il avait été préparé cete année sur le thème du Bicentenaire par Daniel Redon.

De nombreux jeux attendaient les marcheurs et les cyclistes aux différents points de contrôles.

Le soir, au moment de la proclamation des résultats, le Maire, Mme Redon, en présence de MM. Hyst, député, Le Guen, conseiller général, M. Sename, président de l'Amicale des maires du canton, a félicité tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la journée ainsi que les donateurs de coupes.

Voici les résultats :

Classement général : 1. Le Châtelet-en-Brie ; 2. Châtillon-la-Borde ; 3. Les Ecrennes ; 4. Féricy ; 5. Echouboulains ; 6. Blandy ; 7. Pamfou ; 8. Valence ; 9. Chartrettes suivent Fontaine-le-Port et Machault. Marcheurs du mati : 1^{er} Les Ecrennes, après-midi : Vance. Cyclistes du matin : Blandy ; après-midi : Le Châtelet, Pamfou avait le plus de participants.

Le X^e rallye cantonal sera organisé l'an prochain par Féricy, déjà organisateur du tout premier rallye.

La journée a passé très vite. Le soir voyait la victoire de l'équipe du Châtelet suivie par Châtillon-la-Borde puis Les Ecrennes.

Chaque équipe a eu sa coupe remise en présence de M. Huvet député, et du conseiller général Pierre Leguen.

C'est la commune de Féricy qui organisera le prochain rallye sur le thème de l'Europe.

Réunion de Conseil

22 Mai 1989

Présidente Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire

Etaient présents : M. JACQUET Daniel, 1er adjoint, Mmes BEAUDENON J., 2ème adjoint et BERMOND S., 3ème adjoint, Mrs ROUSSEAU R., ROBERT G., ROUQUET Th., MONNET R., DAVID D., Mme COUTURIER P., conseillers municipaux.

Etaient absents : M. BLANQUET J., excusé avait donné pouvoir à Mme BERMOND.

Secrétaire de séance : Mme BEAUDENON J.

Après lecture du compte rendu du 29 Mars 1989, celui-ci est adopté.

CONTRAT RURAL

Suite à la délibération prise le 26 Avril 1988 par l'ancien conseil municipal, le nouveau conseil municipal autorise Mme le maire à signer le Contrat Rural avec le Département et la Région.

Une lettre de remerciements a été adressée par Mme REDON, maire, au Conseil Régional et au Conseil Général.

SUBVENTION CLUB M. VINCENT

Le Conseil Municipal décide d'allouer la subvention 1989 au Club M. VINCENT : 670 Francs.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

	Communales	Extra-Communales
SOCIALE	M. Guy ROBERT Mme A.M. REDON Mr R. ROUSSEAU Mr D. JACQUET Mme P. COUTURIER	Mme BOT - GARCIA Mme BULLOT D. Mr M. VALOGNES Mme C. JACQUET Mr ou Mme CID Mr D. DELYENS
BATIMENTS TRAVAUX NEUFS	M. R. MONNET M. D. JACQUET Mr R. ROUSSEAU Mr Th. ROUQUET Mr D. DAVID	Mr C. GRIMOIN Mr J.P. GARPIEL Mr L. VERSTRAETE Mr C. GODRY Mr A. SAVARY Mr E. JACQUET Mr P. LECORCHE
VOIRIE (routes-chemins) BOIS - CIMETIERE - EAU ENTRETIEN	M. R. ROUSSEAU M. D. JACQUET Mr J. BLANQUET Mr Th. ROUQUET Mr D. DAVID	Mr M. VALOGNES Mr S. LEKKA Mr G. SKIRKA
FINANCES	Mme A.M. REDON Mme J. BEAUDENON Mme S. BERMOND Mr Th. ROUQUET Mme P. COUTURIER	Mr J.F. PIERUCCI
SPORTS - FETES - ANIMATION	Mr D. JACQUET Mr R. ROUSSEAU Mr J. BLANQUET Mr Th. ROUQUET Mr D. DAVID	V.A.L.C. s'inscrire pour V.A.L.C. Mr F. CID Mr S. LEKKA Mr L. VERSTRAETE Mr F. VERSTRAETE
REDACTION BULLETIN MUNICIPAL	Mme A.M. REDON Mr D. JACQUET Mme J. BEAUDENON Mr R. MONNET Mme P. COUTURIER	Mme C. JACQUET Mr C. PETIT Mr R. VERSTRAETE Mr D. REDON

Pour toucher une subvention du Conseil Général, le Club doit toucher une subvention communale. Le dossier doit être envoyé avant le 30 Mai 1989.

PEINTURES INTERIEURES DE L'ECOLE

La commission "Entretien" s'est réunie le samedi 20 Mai 1989. Etaient présents : M D. JACQUET, Mmes BEAUDENON - BERMOND - Mrs ROUQUET Th., DAVID D., MONNET R., ROUSSEAU R., Mme REDON.

4 Entreprises ont été contactées
3 Entreprises ont répondu

La commission, après examen des devis reçus, propose de confier les travaux de peintures de l'école (intérieur) à l'Entreprise DRAGIC - 117, rue du Pont-Blanc à 93300 AUBERVILLIERS.

Proposition acceptée.

CONCOURS 1989 - MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Comme chaque année, le conseil municipal décide d'organiser un concours communal des maisons et jardins fleuris.

Pour participer, inscrivez vous dès maintenant et jusqu'au 30 Juin

au secrétariat de mairie 64.31.81.35
ou, auprès de Mme BEAUDENON 64.31.82.53

ELECTIONS EUROPEENNES - 18 JUIN 1989

Le conseil municipal met en place la composition du bureau de vote - 8 h à 22 h.

CELEBRATION DU 49ème ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Lecture de l'appel - 12 h - Monument aux Morts

RALLYE INTERCOMMUNAL

Le Dimanche 3 Septembre 1989

Thème : Bicentenaire de la Révolution de 1789.

Madame le maire souhaite que les Associations, les jeunes, les enfants des écoles et tous les habitants de la commune puissent participer.

s'adresser à :

- M. G. ROBERT - Tél. 64.31.87.27 ou 64.31.81.05
- M. Th. ROUQUET - Tél. 64.31.86.90
- M. D. DAVID - Tél. 64.31.87.01

1ère réunion le vendredi 26 Mai 1989 à 20 h 30

2ème réunion avec les représentants des communes du canton le mercredi 7 Juin 1989 à 20 h 30.

INFORMATIONS

Subvention de 18.000 Francs du Conseil Général pour les peintures de l'école (intérieur) a été réglée le 16 Mars 1989. (Fonds Spécial d'Aide aux Communes pour les établissements d'enseignement public) suite à notre demande.

Subvention de 1.500 Francs pour la pose de glissière de sécurité rue M. Lafon (du Conseil Général lors de sa séance du 28 Avril 1989).

Coût : 1 épareuse	36.256,32 Frs
T.V.A. 18,60%	6.743,68 Frs
	<u>43.000,00 Frs</u>

et remise en état du broyeur
(Garage de Valence : M. et Mme ARRIVAUULT)

Obtention de cartes nationales d'identité et passeports français

Madame le maire donne lecture :
- d'une lettre du 21 Mars 1989 reçue de la Préfecture :

Chaque année dans les mois qui précèdent les vacances d'été, nous sommes amenés les uns et les autres à constater un accroissement très sensible du nombre des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Or, la réception massive et soudaine de demandes de ce type est une cause importante de retard dans le traitement des dossiers et très souvent ne permet pas de donner satisfaction dans de très brefs délais.

C'est pourquoi dans le but de servir au mieux et dans les meilleurs délais les habitants de votre commune, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir appeler l'attention de vos administrés par voie d'affiche ou par tout autre moyen à votre convenance sur la nécessité de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer les démarches pour l'obtention de ces documents.

Je compte sur votre collaboration pour obtenir que les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports soient faites suffisamment tôt et dans la mesure du possible étalées dans le temps.

- de l'arrêté préfectoral No 89.D.D.E. E.T. 005 du 5 Avril 1989 portant cessibilité au profit de l'Etat, des terrains nécessaires à l'aménagement de la construction de l'autoroute A5 PARIS-TROYES - section MELUN (RN 371). Réunion d'information à la salle polyvalente le 2 Juin 1989 à 14 h 15 - présentation du projet de l'autoroute A5 par SCETAUROUTE, maître d'oeuvre.

Permanence de M. J.J. HYEST - Député au CHATELET-EN-BRIE - 3ème samedi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30 à la mairie.

Indemnités de fonction des maires et adjoints (revalorisé au 1er Mars 1989)

- moins de 500 habitants : 17.235 Francs
50% pour les adjoints : 8.617 Francs

Nouveau Cadastre - M. Thierry ROUQUET, conseiller municipal, géomètre du cadastre, a apporté gracieusement à la mairie, le nouveau cadastre. Nous l'en remercions chaleureusement.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir le consulter aux heures d'ouverture du secrétariat.

Madame le maire donne lecture :

- de la lettre reçue du nouveau Préfet de Seine-et-Marne, M. Michel BESSE.

- de la lettre de M. l'Inspecteur d'Académie - M. COUILLEROT adressée à M. le Ministre de l'Education Nationale (suite à notre demande de rattachement des élèves aux établissements de FONTAINEBLEAU) "Main-tien du Statu quo".

COMPTE RENDU DE REUNIONS OU RENDEZ-VOUS

Jeudi 30 Mars - réception des 4 employés communaux - mise au point.

Vendredi 31 Mars - Rendez-vous avec les commerçants pour la fête communale.

Lundi 3 Avril - Rendez-vous avec le délégué de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Un circuit pédestre va être mis en place à Valence.

Jeudi 6 Avril - Syndicat de la Vallée Javot
- Election du Président: M. DUFOUR et des membres du bureau
- Compte administratif 1988
- Budget unique 1989.

Mercredi 11 Avril - 17 h - Syndicat d'Electrification
- Election du Président : M. MEUNIER et des membres du bureau
- Budget unique 1989

- 19 h - Commission des fêtes : fête communale

Jeudi 20 Avril - 17 h - Foyer polyvalent : marché négocié en présence de M. BACQUET, percepteur et de l'architecte.

- 19 h - Commission d'urbanisme : 2 autorisations de construire sont examinées.

Vendredi 21 Avril - 21 h réunion pour le "VALENCOIS" N° 19

Lundi 24 Avril - 18 h 45 - Rendez-vous avec le commissaire de police de MONTEREAU, M. DARGIROLLE - circulation sur la RN 105

Jeudi 27 Avril - 20 h 30 - Commission scolaire avec les parents d'élèves : classe de mer (à BRIGNEAU du 1er au 14 Juin 1989).

Samdi 6 Mai
Dimanche 7 Mai
Lundi 8 Mai - Fête communale - participation de tous aux différentes manifestations.

Lundi 8 Mai - Cérémonie au monuments aux morts avec les Anciens Combattants - Pot de l'amitié.

Mardi 9 mai - FERICY - Amicale des maires : Election du bureau, Président : M. SENAME

Mercredi 10 Mai - Ancien presbytère - travaux d'étude.

Samedi 13 Mai
Dimanche 14 Mai
Lundi 15 mai ALLEMAGNE - Visite à nos amis de RENDEL avec le C. S.V. - Section Football - réceptions

Jeudi 18 Mai - Préfecture - Informations sur les marchés publics

Vendredi 19 mai - 11 h - LE CHATELET-EN-BRIE : Gendarmerie - Capitaine SEURAT

- 14 h 30 - GRANDPUITS : piscine avec les enfants

- 19 h - Pot départ M. PARE

Samedi 20 mai - Commission "Entretien" pour les peintures de l'école (intérieur).

Chaque conseiller municipal rend compte des réunions auxquelles il a assisté

Jeudi 6 Avril - Syndicat du Collège "Rosa Bonheur" - M. ROBERT - M. MONNET

- Syndicat de la Perception - M. MONNET - M. ROUQUET

Mardi 25 Avril - Réunion au Palais de Justice - M. ROUQUET

Lundi 24 Avril - Rendez-vous à la station d'épuration - M. JACQUET - M. MONNET

Vendredi 12 Mai - Rendez-vous avec l'architecte pour les travaux du presbytère - M. DAVID - M. ROUQUET - M. MONNET - M. ROUSSEAU

Dimanche 21 Mai - Jeux Intervillages à Pamfou - M. MONNET - M. DAVID

Réunion de Conseil

5 Juillet 1989
Présidente ANNE-MARIE REDON-MICHAUD
Maire

Etaient présents :
M. D. JACQUET, 1er adjoint, Mmes BEAUDENON 2ème adjoint et BERMOND 3ème adjoint, Mrs G. ROBERT, Th. ROUQUET, R. MONNET, D. DAVID, Mme P. COU-TURIER.

Etaient absents :
M. J. BLANQUET excusé avait donné pouvoir à Mme BERMOND;
M. R. ROUSSEAU excusé avait donné pouvoir à M. MONNET

Après lecture du compte-rendu du 22 Mai 1989, celui-ci est adopté.

VIREMENT

Le conseil municipal décide de virer la somme de 6.000 Francs du compte 214 (prévision : 15.000 Frs extincteurs) au compte 214 pour :

1 - le règlement d'une tronçonneuse - cadeau offert à M. LEKKA Stanislas lors de départ en retraite

Coût	2.006,75 Frs
T.V.A.	373,25 Frs

Total : 2.380,00 Frs

La T.V.A. sera récupérée

2 - l'achat d'une débroussailleuse = 3.200 Frs T.T.C.

M. ARRIVAUULT nous donne une tête nylon (380 Frs).

DESIGNATION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Pour toute ouverture de plis sont désignées les mêmes personnes que celles qui ont été désignées lors de la réunion du conseil municipal du 29 Mars 1989, à savoir : M. D. JACQUET - Mme J. BEAUDENON, Mme S. BERMOND, M. R. MONNET, M. R. ROUSSEAU.

Le conseil municipal autorise Madame le maire à signer le ou les marchés relatifs aux travaux du Contrat Rural - Eglise - Vestiaire - Lavoir.

TRANSPORTS SCOLAIRES

En direction de FONTAINEBLEAU - AVON

Le conseil municipal délibérant, à l'unanimité, demande, à nouveau, l'extension du circuit MACHAULT - VALENCE. Le transport des élèves est organisé par le syndicat intercommunal de ramassage scolaire vers FONTAINEBLEAU - AVON. Il a pour circuit MACHAULT - FERICY - VULAINES - FONTAINEBLEAU.

MACHAULT se trouvant à 5 Km de VALENCE-EN-BRIE.

CLASSE DE DECOUVERTE

Coût classe de mer à BRIGNEAU

17 personnes (14 élèves + 1 instituteur + 2 animateurs) x 14 jours x 230 Frs =	54.740 Frs
Remboursement des parents (1 famille de 2 enfants à 1.000 Frs 12 familles de 1 enfant à 600 Frs)	- 8.200 Frs

Subvention Conseil Général	- 2.500 Frs
Soirée B. HEMBERT	- 9.584 Frs
Transport car : 2 voyages à 1.080 Frs	+ 2.160 Frs

TOTAL : 36.616 Frs

Classe de découverte

Le conseil municipal donne son accord pour envoyer les élèves de la classe de M. PETIT CE2-CM1-CM2 en classe de découverte (classe de neige en 1990) à CHATEL en Haute-Savoie durant 14 jours.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Le conseil municipal décide d'acquérir une partie de 540 m2 de la parcelle cadastrée A 836 (anciennement E 502) appartenant à Mlle ROUSSELLE Rolande, domiciliée rue Bancel à MELUN,

en vue de l'agrandissement du cimetière-parcelle mise en réserve. Cet emplacement réservé est prévu au P.O.S. (approuvé le 26 Octobre 1987 donc opposable aux tiers)

Le conseil municipal autorise Madame le maire à signer l'acte d'acquisition en l'étude de Me SEGUIN, notaire, 9, rue des Fossés, 77000 MELUN.

Prix 7500 Frs + les frais de géomètre, notaire, etc...

UTILISATION DES ENGIN A MOTEUR REGLEMENTEE

En application des circulaires ministérielle du 6 Juillet 1976 et préfectorale du 8 Octobre 1976, l'utilisation de tous engins à moteur ; tondeuse à gazon, tronçonneuse, débroussailleuse, faucheuse, motoculteurs, etc...

est interdit les dimanches et jours fériés avant 9 heures et après 12 heures afin de ne pas troubler le repos ou la tranquillité des habitants.

RAPPEL

Il appartient à chaque habitant de nettoyer son trottoir.

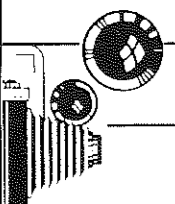
ELAGAGE

Conformément à l'article 57 de l'arrêté préfectoral du 17 Mars 1965 et article L.131.2. 1° les riverains du domaine public sont tenus de couper la végétation à l'aplomb des limites des voies.

DIVAGATION

La divagation des chiens et des chats est rigoureusement interdite (Un cas de rage vient d'être signalé - il s'agit d'un chat)

Nous comptons sur la compréhension et l'effort de tous.



montereau
color

A. TATE
Photographe

Photocopies "minute"
Reportages Mariages
Gravure Industrielle
toutes reproductions documents
et macrophotographiques

6, ruelle Marquée
77130 MONTEREAU
Tél. (1) 64.32.28.12

PARE Gérard
ARTIFICIER TRAVAUX PUBLIC

DEMOLITION A L'EXPLOSIF
Bâtiment - Roche - Béton
Cheminée d'Usine

LOCATION DE CONDUCTEUR D'ENGIN

16, Rue de France ☎ 60 69 14 44
77590 BOIS-le-ROI ☎ 64 32 04 08

BONS DES ANCIENS

Le conseil municipal,
- décide qu'à partir de 1990, les bons des Anciens ne seraient plus distribués qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année (les 2 sommes seront totalisées).
Ces bons sont remis aux personnes de plus de 70 ans ayant leur habitation principale à VALENCE.

FETE NATIONALE DU 13 JUILLET 1989

Jeudi 13 Juillet 1989 - 21 h 45 - distribution des lampions
- 22 h 15 - Défilé - Retraite aux flambeaux
- 23 h 15 - Feu d'artifice

ARBRE DE LA LIBERTE

Un "Ginkgo Biloba" offert par le Conseil Général sera planté le 11 Novembre par les enfants des écoles.

INFORMATIONS

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La direction des services fiscaux de Seine et Marne a retenu :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. ARRIVAUT William	M. BEAUDENON Bernard
M. BRAS Claude	Mme COUTURIER Paulette
M. DELIMBEUF Robert	Mme FAURE Liliane
M. JACQUET Daniel	M. PONS Guy
M. ROUQUET Thierry	M. ROBERT Guy
M. TOUSSAINT Georges	M. ROUSSEAU Jean-Claude

RAGE

Un cas de rage vient d'être diagnostiqué sur :

- UN CHAT MORT A VALENCE-EN-BRIE

La rage est une maladie grave, mortelle à 100% dès qu'apparaissent les premières manifestations cliniques. Aussi, pour la sécurité de tous, convient-il d'appliquer les mesures suivantes :

- faire **vacciner** contre la rage et **identifier** par tatouage tous les carnivores domestiques (chiens et chats);

- **empêcher toute divagation** de vos animaux sur la voie publique même s'ils sont correctement vaccinés

- rappeler aux enfants d'éviter de s'approcher d'animaux domestiques errants ou de toucher des animaux sauvages au comportement anormal ou morts;

- exiger la présentation à un docteur vétérinaire de tout **animal** (chien, chat, cheval, mouton, etc...) **mordeur** d'un autre animal ou d'un homme, pour les **trois visites obligatoires** de surveillance sanitaire (15 jours)

* Au cas où le propriétaire de l'animal s'y refuserait, prévenir des forces de police;

* Au cas où le propriétaire de l'animal est inconnu, envoyer l'animal en fourrière pour 15 jours de mise sous surveillance;

* Au cas où la capture de l'animal n'a pas pu être réalisée, prendre contact avec le centre de traitement antirabique le plus proche :

INSTITUT PASTEUR - Service du Professeur SUREAU
Docteur ROLLIN - 25 rue du Docteur Roux
75015 PARIS

Tél. 43.06.19.19 Poste 3200 et 3201

HOPITAL DE MELUN - Antenne Antirabique
Rue Fréteau de Pény
77000 MELUN
Tél. 64.39.95.33

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE MACHAULT - Révision totale

La commune de VALENCE -EN-BRIE désire être informée des décisions qui concerneraient les limites de notre commune.

TAXI - Coût

Dépenses =	23.008,45 Frs
Recettes =	6.980,00 Frs
	<hr/>
	16.028,45 Frs

Le taxi rend un très grand service aux personnes qui n'ont pas de véhicule.

AMICALE DES MAIRES

Cotisations = 1,50 Fr par habitant
= 495 Habitants x 1,50 Fr = 742,50 Francs.

GOUTTIERE MAIRIE - Coût

TOITURE DE LA MAIRIE - Remplacement de la gouttière en zinc de 25 sur crochets galvanisés	1.880 Frs
13 m 25 linéaire x 142 Frs	349,68 Frs
T.V.A. 18,60%	

TOTAL T.T.C. 2.229,68 Frs

Travaux effectués par M. TISSIER

CIRCONSCRIPTION D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

VALENCE dépend dorénavant de MELUN.

Responsable : Mme CELLERIER - Centre Médico-Social,
8, rue Bontemps 77000 MELUN
Responsable : Mme VINATIER

Le SERVICE LOGEMENT DE SEINE-ET-MARNE - C.I.L.

Avant de louer, construire, acheter ou améliorer un logement, prenez contact avec le C.I.L. 10, rue des Mézeaux à MELUN - Tél. 60.68.55.50

FETE COMMUNALE 1989

Bénéfice 6.382,21 Francs destinés au Noël des enfants.

COMPTE-RENDU de REUNIONS ou RENDEZ-VOUS

Samеди 23 Mai 1989	- Amicale des Maires - Adoption des Statuts
Samеди 27 Mai 1989	- Réunion chasse
Dimanche 28 Mai 1989	- EMAUS BRIE
Lundi 29 Mai 1989	- Rendez-vous avec M. BARBIER, ingénieur de la D.D.A. et un hydrogéologue pour la protection du captage d'eau.
	- Rendez-vous avec le représentant des cars LOSAY
Mardi 30 Mai 1989	- MONTEREAU - "1789" avec les élèves A. MALRAUX.
Vendredi 2 Juin 1989	- Autoroute A5 avec Scétauroute - L'aire de service sera à FORGES (40 hectares) avec l'échangeur - 2ème échangeur à MAROLLES
	- 19 h - Départ à la retraite de M. Stanislas LEKKA - Pot
Mercredi 7 Juin 1989	- réunion des délégués des communes pour le rallye intercommunal du dimanche 3 Septembre 1989
Jeudi 8 Juin 1989	- Réunion avec D.D.E. et le lotisseur pour les travaux du lotissement 1ère tranche.

Vendredi 9 Juin 1989	- Réunion C.S.V. Football - élection des membres du bureau.
Samedi 10 Juin 1989	- Réunion avec les employés communaux (hommes).
Jeudi 22 Juin 1989	- Dîner à l'Assemblée Nationale, invitée par M. HYEST, député, avec les maires du canton.
Vendredi 23 Juin 1989	- Réunion "V.A.L.C. élection des membres.
Mardi 27 Juin 1989	- Projection de photos par M. PETIT "Classe de mer".
Samedi 1er Juillet 1989	- 10 h - Commission des impôts : Une maison vacante (maison de M. ZACCHARINE, rue Pelle).
	10 h 30 - Commission d'urbanisme : 3 permis de construire.
	11 h - Commission travaux : Travaux presbytère.
	17 h FONTAINEBLEAU - Fête du Bicentenaire (sous la pluie).

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA FRANCE AU PARLEMENT EUROPÉEN 18 JUIN 1989

Inscrits :	349
Votants :	241
Suffrages exprimés :	231

	Suffrages obtenus	Pourcentage
Liste HERZOG	4	
Liste TOUATI	1	
Liste GOUSTAT	5	
Liste GISCARD D'ESTAING	78	33,76%
Liste LLABRES		
Liste VEIL	7	
Liste FABIUS	49	21,21%
Liste BIANCHERI		
Liste GAUQUELIN		
Liste ALESSANDRIL	6	
Liste JOYEUX	1	
Liste WAECHTER	24	12%
Liste LE PEN	50	21,64%
Liste CHEMINADE		
Liste LAGUILLER	6	

Réunion de Conseil

5 Septembre 1989

Présidente Madame Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire

Etaient présents :
Mmes BEAUDENON 2ème adjoint et BERMOND 3ème adjoint, Mrs ROUSSEAU, ROBERT Guy, ROUQUET Th., MONNET R., Mme COUTURIER

Etaient absents :
M. JACQUET D. excusé avait donné pouvoir à Mme REDON; M. BLANQUET excusé avait donné pouvoir à M. ROUQUET; et M. D. DAVID.

Secrétaire de séance : Mme BEAUDENON.

Après lecture du compte-rendu du 5 Juillet 1989, celui-ci est adopté.

COMITE SYNDICAL "BRIE ET BORDS DE SEINE"

A la demande du Président du Syndicat "Brie et Bords de Seine" M. LE GUEN (par courrier du 25 Août 1989) le conseil municipal désigne 2 membres titulaires :
- Mme REDON-MICHAUD
- Mme BEAUDENON

Mme REDON et BEAUDENON étaient déjà titulaires. En raison du changement des municipalités (élections municipales des 12 et 19 Mars 1989) chaque commune doit désigner de nouveaux titulaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - C.C.A.S.

En font partie : Mme REDON - mme BEAUDENON - Mrs ROUSSEAU et BLANQUET.

Le conseil municipal élit, à bulletin secret, à l'unanimité, M. ROBERT Guy, conseiller municipal, responsable de la commission sociale.

ATTRIBUTION DES FONDS SCOLAIRES 1987/1988

Le conseil municipal décide que les fonds scolaires des établissements d'enseignement public pour l'année 1987/88 seront affectés à l'entretien des bâtiments scolaires - 380 Francs (38 élèves x 10 Frs).

Chaque année les fonds scolaires des établissements d'enseignement public seront affectés à l'entretien des bâtiments scolaires.

TRANSFERT DE PROPRIETE DES EQUIPEMENTS DU PLAN INFORMATIQUE POUR TOUS

Le plan "Informatique pour tous" a permis d'équiper en matériel micro informatique l'école primaire de VALENCE.

Aux termes d'une convention passée entre l'Etat et notre commune en date du 16 Décembre 1985, les équipements ont été mis **gratuitement** à notre disposition.

L'Etat vient de procéder au rachat définitif des matériels et, conformément à l'engagement initial, il a décidé de transférer, à titre gratuit, aux communes et aux établissements publics locaux d'enseignement attributaires, les matériels livrés dans le cadre du plan informatique.

Ce transfert doit se faire sous forme de don.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce don des équipements informatiques et autorise Madame le maire à signer la convention avec l'Etat représenté par le Préfet de Seine-et-Marne aux termes de laquelle :

Article 1er : les matériels mis à disposition de la commune par l'Etat en application du plan informatique pour tous sont transférés à la commune à compter de ce jour

Article 2 : Les matériels sont couverts par une police d'assurance souscrite par la commune à compter de ce jour.

Les frais de fonctionnement sont pris en charge par commune (frais de maintenance et d'assurance).

TRANSPORTS SCOLAIRES - CAR MACHAULT-FONTAINEBLEAU

Circuit spécial de ramassage d'élèves du Syndicat Intercommunal d'HERICY qui dessert actuellement VU-LAINES - FERICY - MACHAULT

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'intervention des autorités supérieures afin que les élèves de VALENCE qui fréquentent les établissements scolaires de FONTAINEBLEAU-AVON, puissent être, à nouveau, admis dans le car de MACHAULT.

Cette année, 10 élèves fréquentent les établissements (Lycées François 1er, Couperin - Uruguay) or, à VALENCE, il n'y a aucun moyen de transport.

Le conseil municipal demande à faire partie du Syndicat Intercommunal d'HERICY pour le ramassage d'élèves.

Madame le maire a été avisée le lundi 4 Septembre 1989 à 14 h 45 que les élèves ne seraient pas transportés

Une lettre demandant leur intervention est adressée à :
- Mr le Président du Syndicat Intercommunal d'HERICY;
- Mr le Préfet;
- Mr le Président du Conseil Général;
- Mr le Député;
- Mr le Conseiller Général;
- Mr l'Inspecteur d'Académie;
- Mr le Ministre de l'Education Nationale;
- Mr le chef de service de la D.D.E. (transports scolaires).

LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

est fixée au dimanche 22 octobre 1989

COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

Madame le maire demande à chaque responsable de commission extra-communale de réunir les membres.

SOIREE DANSANTE

Soirée dansante le samedi 23 Septembre 1989 à la salle polyvalente à partir de 22 heures. Soirée animée par l'orchestre Bertrand HEMBERT au profit des classes de découverte des enfants de l'école primaire de Mr et Mme PETIT. Cette année, les enfants partiront à la neige.

Tous les habitants sont invités ainsi que les amis des amis.
Répartition des tâches de chacun

INFORMATIONS

Station d'épuration

prime 1988 : 6.360 Frs réglée par l'Agence Financière du Bassin Seine-Normandie (en 1987 : 5.964 frs).

La prime est proportionnelle à la pollution éliminée par le dispositif d'épuration, en fonction de sa charge et de son efficacité.

La surprime a été supprimée en 1984. Mais les critères qui étaient pris en compte dans la décision d'attribution de la surprime, en particulier, la production de boues et la consommation en énergie électrique ont été intégrés dans l'estimation de prime pour épuration elle-même.

Problème suite à une visite du Centre Départemental de Lutte contre la pollution.

Les résultats d'analyses et les tests et mesures réalisés sur place montrent que le fonctionnement de la station d'épuration, par temps sec, est très satisfaisant. Par temps de pluie, outre les by-pass d'eaux usées non traitées en amont de la station, il est probable que des dépôts de boues se produisent.

Le maintien d'une concentration plus faible en matières actives limiterait ces risques. Ceci pose le problème de la capacité de déshydratation des lits de séchage, une augmentation de cette surface de séchage est nécessaire.

La municipalité informe les usagers sur les perturbations qu'engendre le rejet de fuel ou d'huile de vidange dans le réseau d'assainissement.

Elections Référendum - nous avons reçu 326,04 Frs (le 23/6/89 - avisés le 5/7/89) (185 Frs par bureau et 0,41 par électeur inscrit). Les frais d'assemblée électorale remboursés par l'Etat correspondent à :

- la mise en place des panneaux électoraux;
- leur enlèvement;
- l'aménagement des lieux de vote;
- leur remise en état après le scrutin.

Syndicat du Collège "Rosa Bonheur" - Le Chatelet-en-Brie

Exercice 1988/89 - coût 46.592,50 Frs

- participation aux frais de fonctionnement
44,50 x 495 h = 22.027,50 Frs
722,50 x 34 élèves = 24.565,00 Frs

- remboursement "Les Enfants Heureux"
722,50 x 22 élèves = 15.895,00 Frs

COUT REEL = 30.697,50 Frs

Syndicat de la Vallée Javot - 1989 qui comprend 10 communes

Remboursement emprunt 430.200 =	7.520,11 Frs
" " 385.600 =	6.833,76 Frs
" " 120.000 =	2.126,69 Frs
Frais de fonctionnement =	250,00 Frs

TOTAL : 16.730,56 Frs

Assurance commune Coût = 22.115,06 Frs

La S.A.M.D.A. reconnaît avoir reçu la somme de

Prime nette	20.666,00 Frs
et dont taxes	1.449,06 Frs
(à l'indice 407)	

22.115,06 Frs

La part afférente aux assurances de personnes est de :
Prime nette 3.728,00 Frs
La part afférente aux responsabilités transférées au titre des lois de décentralisation est de : 471,92 Frs

La prime de 1989, par rapport à celle de 1988, a subi les évolutions suivantes :

- Dommages aux biens et Responsabilité Civile : application de la seule indexation prévue au contrat, soit 3,50%.

- Assurance du personnel : sans changement.

La loi de finances 1989 prévoit que la taxe sur les contrats d'assurance concernant les risques d'incendie des bâtiments appartenant aux collectivités locales est ramenée de 15% à 7%. Notre quittance 1989 tient compte de cette disposition

Service incendie - coût 1989 = 12.127,50 Frs
495 hts x 24,50 (en 1988 = 22,50 Frs).

Peintures Ecole - intérieur

Travaux exécutés dans les deux classes d'école primaire et dans le vestiaire en peinture.

- lessivage intégral dans trois pièces, y compris boiseries et radiateurs,
- grattage, ouverture des fissures, 1 couche d'impression,
- rebouchage au polyfilat,
- enduit "prenonnet".

Boiseries : enduit gras

- 2 couches de peinture glycéro-satinée sur l'ensemble et dans les deux classes et vestiaire.

Sur les tableaux : préparation et deux couches d'une peinture spéciale "vert tableau".

Fourniture et main-d'oeuvre - nettoyage	
Pour un montant H.T. de	39.850,00 Frs
T.V.A. 18,6%	7.412,10 Frs

Montant total T.T.C. 47.262,10 Frs

Travaux exécutés par l'entreprise DRAGIC, 117, rue du Pont-Blanc - 93300 Aubervilliers.

Grille école

Réparation des portes sur rue - R.N. 105	
Remplacement tôles et serrure	4.650,00 Frs
Supplément rosaces d'ornement en fonte	354,00 Frs

Total H.T.	5.004,00 Frs
T.V.A. 18,60%	930,74 Frs

Total T.T.C. 5.934,74 Frs

Travaux effectués par S.A.R.L. COURTIAU, 5, rue du chêne, 77530 Vaux-le-Pénit.

Feu d'artifice - 13 Juillet 1989

+ feux de bengale	7.888,70 Frs
T.V.A. 18,60%	1.467,30 Frs
<hr/>	
Total T.T.C.	9.356,00 frs
Divers : lampions, batons, bougies, ballons, TTC	1.610,59 Frs
<hr/>	
Coût	10.966,59 Frs

Bons des Anciens - ont été distribués à l'occasion du 14 Juillet - 37 bons à 110 Frs. Distribués par Mme GRIMOIN, Mr MONNET et Mme COUTURIER.

Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

Rapport de contrôle de visites des prises et points d'eau incendie du 17 Avril 1989 (reçu le 3 Août 1989). Pour l'année 1989, il n'a pas été constaté d'anomalies sur notre réseau hydraulique.

Prévention contre l'incendie en secteur rural : feux de végétaux - chaumes en particulier ou durant l'écobuage des terres - Arrêté préfectoral du 29 Mai 1986 s'applique : tout projet d'incinération de végétaux doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Article 4 dudit décret : "Sur tout le territoire du département";
"La destruction par le feu des chaumes, pailles, déchets et récolte, landes, friches et broussailles, doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie au minimum 48 heures à l'avance, indiquant la date et l'heure probables de l'incinération, le lieu dit ainsi que la surface à brûler; cette incinération se fait sous l'entière responsabilité de celui qui y procède."

Cette disposition est applicable uniquement en secteur rural."

PAMFOU - Révision partiel du P.O.S. communal - qui porte sur l'extension de l'emprise de la Z.A.C. sur 1,2 ha environ et sur celle de la zone UB c sur 7000 m2 approximativement.

Tribunal de Grande Instance de MELUN - Création d'une Association d'Aide aux victimes d'infractions pénales - A.A.V.I.P.

Assure des permanences bénévoles au Palais de Justice de MELUN tous les lundi, mercredi et vendredi de 13h 30 à 17 h 30 ou écrire Palais de Justice, 43, rue du Général de Gaulle - 77000 MELUN - Tél. 64.37.91.38 poste 462.

"Il n'est rien de pire pour une victime innocente de ne sentir ni appui, ni structure auxquels se raccrocher. N'hésitez pas à solliciter leur aide qui, pour toute bénévole qu'elle soit, n'en sera pas moins précieuse et généreuse". Cette Association a pour but d'informer les personnes victimes - aussi bien du vol de leurs papiers ou chèquiers, d'un cambriolage, mais également d'une agression physique (viol, coups et blessures) de leurs droits, d'expliquer les démarches privées, administratives et judiciaires à entreprendre...

Samedi 30 Septembre 1989 -13ème Tour de Seine-et-Marne cycliste organisé par le Vélo-Club de FON-

TAINBLEAU-AVON avec le concours du Conseil Général
- passage à VALENCE RN 105 -CD 107, vers 11 h 41.

Samedi 14 octobre 1989

Journée de récupération textiles organisée par l'Association des Paralysés de France.

Responsable à VALENCE : Mme BERMOND - Tél. 64.31.80.71. Les sacs seront livrés en mairie vers le 22 Septembre et devront être rapportés à la mairie à partir du mercredi 11 Octobre.

COMPTE-RENDU de REUNIONS ou RENDEZ-VOUS

Jeudi 6 Juillet 1989 18 h - Pour les travaux de l'église - Réunion avec D.D.A. Mr BOURGOIS; l'architecte des bâtiments de France Mr COLAS, le percepteur Mr BACQUET et les membres de la commission d'ouverture des plis; suite à l'appel d'offres : choix des entreprises. Le 18 Septembre - ouverture des plis : sélection des entreprises.

Vendredi 7 Juillet 1989 20 h 30 - Réunion avec les Présidents de quelques associations de VALENCE pour l'organisation du rallye intercommunal du 3 Septembre.

Samedi 8 Juillet 1989 18 h - réception à la Préfecture.

Jeudi 13 Juillet 1989 Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice.

VACANCES

Jeudi 17 Août 1989 18 h 30 - Réunion de la commission d'urbanisme pour examen de 2 permis de construire.

Lundi 21 Août 1989 20h 30 - Réunion pour le rallye du 3 Septembre 1989 - Questions à poser
Etaient présents : Mme REDON, Guy ROBERT, Thierry ROUQUET, René MONNET et Daniel REDON.

Mardi 29 Août 1989 20 h 30 réunion pour le rallye.

Dimanche 3 Septembre Rallye intercommunal - Mme REDON remercie tous ses collègues de leur active participation et retransmet les compliments reçus.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
SEINE ET MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Séance du 5 Septembre 1989

CAR MACHAULT
FONTAINEBLEAU
Circuit spécial de ramassage d'élèves du Syndicat Intercommunal d'Héricy qui dessert actuellement Vulaines - Féricy - Machault

L'an mil neuf cent quatre vingt neuf et le cinq Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme REDON-MICHAUD, maire,
Présents: Mmes BEAUDENON 2ème adjoint et BERMOND 3ème adjoint, Mrs ROUSSEAU R., ROBERT G., ROUQUET Th., MONNET R., Mme COUTURIER P.

Absents et excusés Mrs JACQUET D., 1er adjoint ayant donné pouvoir à Mme REDON et BLANQUET pouvoir à Mr ROUQUET - Absent Mr DAVID.

Secrétaire de séance Mme BEAUDENON.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'intervention des autorités supérieures afin que les élèves de Valence qui fréquentent les établissements scolaires de Fontainebleau-Avon, puissent être, à nouveau, admis dans le car de MACHAULT.

Cette année, 10 élèves fréquentent les établissements (Lycée François Ier - Couperin - Uruguay) or à Valence, il n'y a aucun moyen de transport.

Le conseil municipal demande à faire partie du Syndicat intercommunal d'Héricy pour le ramassage d'élèves.

Mme le maire a été avisée le lundi 4 Septembre 1989 à 14 h que les élèves ne seraient pas transportés.

Une lettre demandant leur intervention est adressée à

- Mr le Président du Syndicat Intercommunal d'Héricy;

- Mr le Préfet;

- Mr le Président du Conseil Général;

- Mr le Député;

- Mr le Conseiller Général;

- Mr l'Inspecteur d'Académie;

- Mr le Chef de service de la D.D.E. (transports scolaires);

- Mr le Ministre de l'Education Nationale.

Pour extrait certifié conforme

Valence en Brie le 6 Sept. 1989

Le maire A.M. REDON-MICHAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 7 Septembre 1989 et publication ou notification du

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE VALENCE EN BRIE

ARRONDISSEMENT DE MELUN

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

TÉLÉPHONE : 431 81 35

LE 5 Septembre 1989

Le maire de Valence en Brie

à

Mr le Préfet

Objet : Circuit spécial de ramassage d'élèves du Syndicat Intercommunal d'HERICY qui dessert actuellement VULAINES - FERICY - MACHAULT.

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillante intervention afin que les élèves de VALENCE fréquentant les établissements scolaires de FONTAINEBLEAU-AVON puissent être, à nouveau, admis dans le car de MACHAULT.

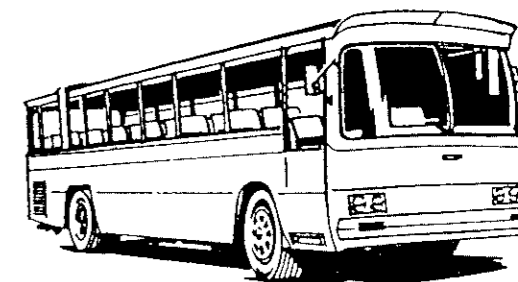
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste des élèves et des établissements fréquentés (Lycées François Ier - Couperin - Uruguay).

Cette année 10 enfants fréquentent ces établissements. or nous n'avons à VALENCE aucun moyen de transport. Le Conseil Municipal demande à faire partie du Syndicat Intercommunal d'HERICY.

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le maire : A.M. REDON-MICHAUD

P.S. J'ai été avisée le lundi 4 Septembre à 14 h 45 que nos élèves ne pourraient être transportés.



TRANSPORTS SCOLAIRES VALENCE - FONTAINEBLEAU Interventions Affaire Régulée

Grâce à Mr. le Préfet de Seine et Marne, Mr. Michel BESSE, nos enfants seront transportés vers les établissements scolaires de FONTAINEBLEAU à partir du lundi 13 Novembre 1989 et ce, suite à un rendez-vous dans son Cabinet le vendredi 3 Novembre.

Je remercie Mr. TOSTAIN, Président et tous les membres du Syndicat Intercommunal de ramassage d'élèves d'HERICY qui a accepté que notre commune adhère au syndicat, ainsi que les services de la Direction Départementale de l'Équipement, en particulier Mme RASTOUL.

Merci à notre collègue et ami, Mr. Guy ROBERT, Directeur de la maison "Les Enfants Heureux" qui a assumé la responsabilité de ce transport depuis la rentrée scolaire et ce, **bénévolement**.

Ma première intervention demandant l'extension du trajet MACHAULT - VALENCE date du 12 Mai 1986. Il aura fallu 3 ans« pour que ce problème, qui me tenait à coeur, soit solutionné.

"En persévérant, on arrive à tout" selon THEOCRITE.

Le maire : A.M. REDON-MICHAUD.

AUTOROUTE A5

Lors d'une réunion qui s'est tenue à la salle polyvalente de Valence, le 2 Juin 1989 - réunion publique, à laquelle peu de personnes ont d'ailleurs participé, la Société Scetauroute, concessionnaire, nous a informés du projet de l'autoroute A5.

Les travaux devraient commencer et se terminer, sauf imprévu, fin 1993 ou 1994.

L'échangeur le plus proche de Valence serait situé sur la commune de Forges. Il y en aurait un deuxième à Marolles, avec un Centre d'Entretien non ouvert au public.

Une aire de service très importante, de 40 hectares environ, est prévue sur les communes de Forges et de la Grande Paroisse. L'aire de service serait située entre la ferme de Montigny - Valence et le C.D. 210, c'est-à-dire la Route Royale, en forêt.

Ce projet a été retenu pour des raisons techniques et comme étant le plus économique, s'agissant d'une forêt appartenant à l'Etat à proximité de l'échangeur qui avait été déjà prévu lors du remembrement de Forges.

L'autoroute sera à péage de Saint-Germain-Laxis. Il appartiendra aux communes traversées (Valence - Pamfou - Sivry - Le Chatelet-en-Brie) de prendre une délibération pour obliger les poids lourds à emprunter l'autoroute A5 afin de leur interdire la traversée de nos villages - sauf aux riverains évidemment, ce qui est légal, il y a une jurisprudence récente à cet égard.

Une nouvelle enquête hydraulique devra être faite, à la demande des communes, en raison de l'insuffisance de celle réalisée lors de la construction des voies pour le T.G.V. Chacun se souvient des problèmes qui se sont posés... et nous devons être vigilants à cet égard, entre autres...

Après réalisation des travaux, nous devons toucher la taxe professionnelle qui sera proportionnelle au nombre de kilomètres traversés dans notre commune, environ 3 kilomètres 400 et qui variera également en fonction du nombre de voies - 4 au départ et plus tard, peut-être 6 voies.

Le plan de l'autoroute A5 dans la traversée de notre commune et des communes avoisinantes se trouve en Mairie et peut être consulté sur place. Vous serez évidemment informés de la suite de ce projet.

Le Maire
Anne-Marie REDON-MICHAUD

S.A.R.L. TRANSPORTS

.....
JACQUET
.....

Tél. : 64 31 82 91
(lignes groupées)

Semi-Remorques
Savoyarde - Benne
Surbaissés - Télescopique
Plateau Ridelles

13, rue Octave Rousseau
77830 VALENCE-EN-BRIE

MDT
Melunaise De Terrassement
Jean-Pierre IDELOT

64 09 38 26 VRD
Démolition
Terrassement
Location de matériel
pour travaux publics

14, Rond-Point de la Croix Jauvin
VAUX-LE-PENIL - 77000 MELUN

LES ENFANTS ONT LA PAROLE

SOUVENIRS

DE CLASSE DE MER



Dès le premier jour, nous avons visité le port de Brigneau. Nous sommes allés à la jetée. Il y avait des pêcheurs. Comme nous avons trouvé un crabe dans un filet, quelques uns se sont amusés à le prendre dans leurs mains. Attention, ça pince! Nous l'avons remis à l'eau car il commençait à perdre la tête!!!!

(David SAVARY)



Le deuxième jour, nous sommes partis à la pointe de "Malachappe". Nous avons pris des seaux et de petites épuisettes qui allaient nous servir à attraper des animaux marins pour préparer notre aquarium. Mais, comme il n'y avait pas assez d'épuisettes pour tout le monde, certains élèves ont attrapé tous ces animaux (crevettes, anémones ...) à la main. Quelquefois nous tombions sur les algues glissantes qui recouvraient les rochers. C'était à la fois dangereux et amusant. En rentrant au Centre, nous étions fiers de nos petites bêtes!!!

(Stéphanie PETIT)



Le port de Brigneau est à la fois un port de plaisance et un port de pêche. C'est là que nous avons fait nos débuts en voile avant d'aller en pleine mer.

(Delphine SKIRKA)



Nous avons fait nos débuts à la pagaie à l'entrée du port. On faisait des allers et retours pour bien nous habituer. Au bout de quelques jours, nous étions à la deuxième étape: la voile-écran qui plus difficile à manier mais plus intéressante.

(Gaëlle CHOQUET)





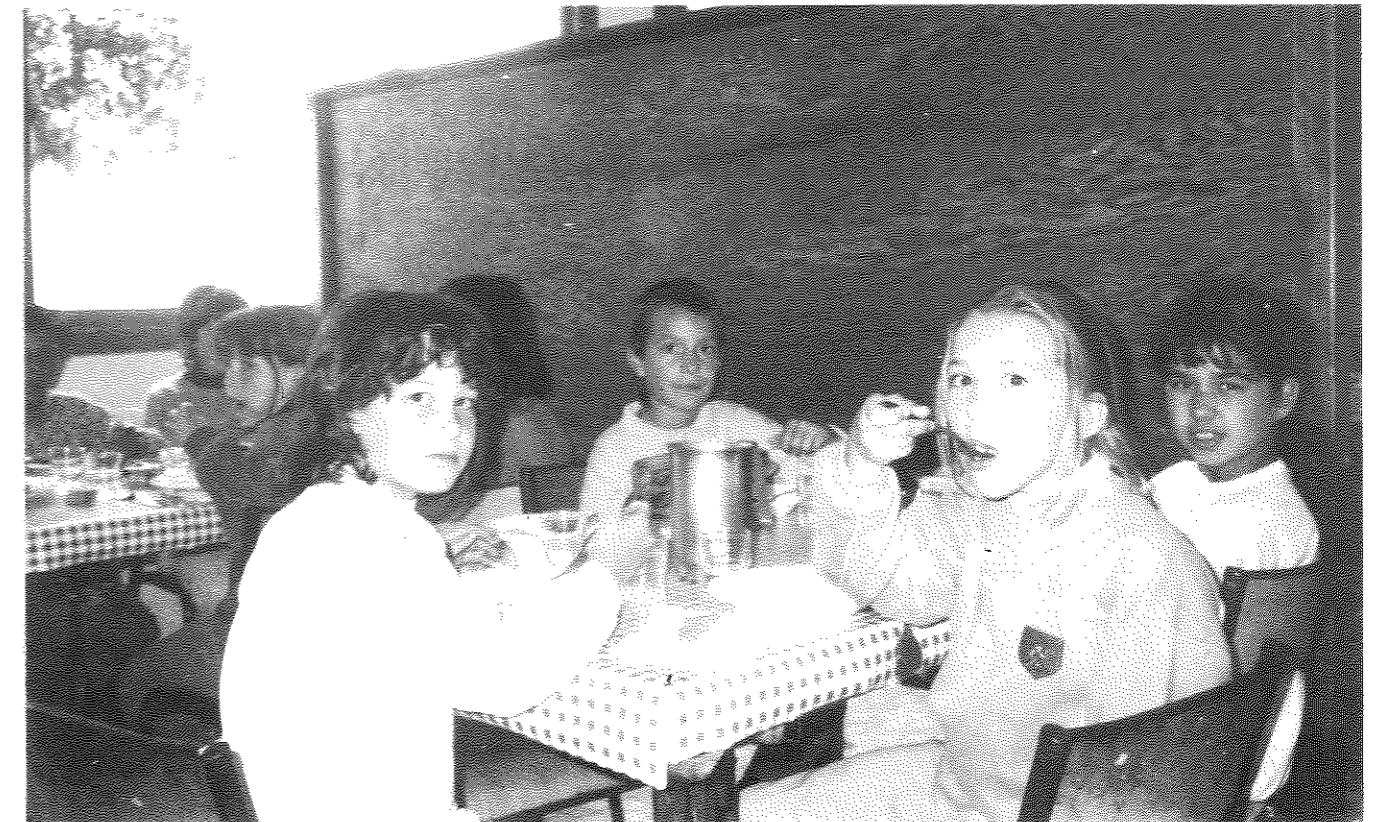
Tous les jours, nous allions faire de la voile. Nous étions toujours à deux sur l'Optimist: un qui tirait l'écoute et l'autre qui tenait la barre. Quand la voile se gonflait, nous avions l'impression que le bateau allait chavirer et certains avaient peur de tomber à l'eau. Quand on voulait virer à la bouée, il fallait baisser la tête ou sinon on prenait un coup de bôme sur le crâne et certains versaient une larme.

(Djamel MAHMOUDI)



Nous voici dans la prame qui est un bateau à moteur et qui sert à accompagner les Optimists. Pierre était l'éducateur qui nous a appris à diriger un bateau à voile.

(Barbara ANDRES)



La nourriture était bonne et très variée. Les autres classes avaient fait de la soupe de poissons avec ce qu'ils avaient pêché dans un grand filet. Certains ont aimé ce potage et d'autres pas. Après manger, nous devions débarrasser la table. Et puis nous avions une heure de liberté.

(Aurélie LACOMME)

SOCIAL INFO

où s'adresser ?

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat du praticien	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès	gratuit	dans les 24 heures qui suivent le décès
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer Nom, Prénoms Date de naissance	gratuit	Joindre pour ces 3 cas,
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer Nom, Prénoms Date de mariage	gratuit	une enveloppe timbrée
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile	Indiquer Nom, Prénoms Date de décès	gratuit	avec adresse
Fiche d'Etat-Civil et de Nationalité Française	Mairie	Livret de famille et carte d'identité	gratuit	*****
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	En cas de perte, fournir un certificat de perte, l'Etat-Civil des conjoints et des enfants	gratuit	*****
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	gratuit	*****
Carte Nationale d'identité	Mairie du domicile	Livret de famille. 2 photos d'identité récentes. Extrait d'acte de naissance pour une première demande	timbre fiscal	Autorisation parentale pour les mineurs. Pour un renouvellement joindre l'ancienne carte.
Passeport	Mairie du domicile	Livret de famille, carte d'identité, 2 photos récentes	timbre fiscal	*****
Autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Mairie du domicile	Livret de famille et carte d'identité du mineur	gratuit	Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille
Carte d'électeur	Mairie du domicile. Inscription du 01.01 au 31.12 de chaque année, pour validité au 01.03 de l'année suivante	Livret de famille ou pièce d'identité, justification du domicile (quittance loyer, EDF)	gratuit	avoir 18 ans et être de nationalité française
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	gratuit	*****
Certificat de scolarité	Directeur de l'École	*****	gratuit	*****
Certificat de travail	Employeur	*****	gratuit	*****
Extrait du casier judiciaire	Casier judiciaire National 44078 Nantes Cédex	Etat Civil et adresse	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse. Pour personnes nées à l'étranger : Service Central du Casier Judiciaire, 23, allée d'Orléans 44078 Nantes Cédex
Recensement service national	Mairie du domicile	Livret de famille, éventuellement numéro d'immatriculation INSEE	gratuit	Les jeunes gens doivent se faire recenser dans le premier mois qui suit le trimestre au cours duquel ils atteignent 17 ans
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture ou Sous-Préfecture	Certificat de vente, attestation contrôlée technique pour les véhicules de + 5 ans, carte grise, justification domicile, justification identité	suivant ancienneté et puissance du véhicule	gratuit pour changement domicile
Duplicata permis de conduire	Mairie	Déclaration de perte ou de vol, ou permis détérioré. 2 photos d'identité	250 F	*****
Visa et validation du permis de chasser	Mairie	Timbre de la Fédération Départementale des chasseurs (Crédit Agricole), permis de chasser, attestation assurance	suivant validation demandée	*****
Déclaration de perte des papiers d'identité	Mairie	*****	*****	en cas de vol, s'adresser à la gendarmerie
Permis de construire, de démolir, de clôture, d'aménagement, certificat urbanisme, etc...	Mairie du lieu de construction	*****	*****	*****

En cas de changement de domicile, n'oubliez pas :

- de vous inscrire sur les listes électorales,
- de changer le domicile de la carte grise, de la carte d'identité,
- de signaler votre changement à la gendarmerie (personne soumise aux obligations militaires),
- de faire votre changement d'adresse aux services des P & T,
- de signaler votre départ à l'E.D.F et Service des Eaux.

VALENCE ANIMATION LOISIRS CULTURE V.A.L.C.

Election du Bureau

PRÉSIDENTE
Vice Président
Trésorier
Vice Trésorier
Secrétaire
Vice Secrétaire
+ 9 Membres

Ch. JACQUET
W. ARRIVAUULT
F. VERSTRAETE
D. DELYENS
S. ROQUES
J. COQUELIN

Avec nos bénévoles, notre seul but est d'offrir aux enfants du village un après-midi NOEL... Merci à tous de votre participation.

Le Bureau

FOOT-BALL C.S.V. VALENCE EN BRIE

Composition du Bureau

PRÉSIDENT Monsieur TOUPIN Michel
2, rue Bellevue, LAVAL-en-BRIE
77148 SALINS

Vice Président Monsieur ARRIVAUULT William
6, rue O. Rousseau
77830 VALENCE-en-BRIE

Trésorier Monsieur JACQUET Daniel
13, rue du Presbytère
77830 VALENCE-en-BRIE

Vice Trésorier Monsieur BAAZIZ Fathi
place de l'Eglise
77830 VALENCE-en-BRIE

Secrétaire Madame PETIT Marie-Françoise
8, rue O. Rousseau
77830 VALENCE-en-BRIE

Vice Secrétaire Monsieur REDON Daniel
14, rue Max Lafon
77830 VALENCE-en-BRIE



Deux équipes de Foot-ball évoluent à Valence :
- Le Racing-Club en 3 F
- Le C.S.V. en U.F.O.L.E.P.
La saison 1989/1990 se présente bien.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Valence-en-Brie a célébré la fête de la musique, mardi, à la salle des fêtes avec le concours de Bernadette Nicolas et son ensemble de guitaristes.

Les huit élèves ont interprété avec beaucoup de sensibilité des compositions de leur professeur et des œuvres classiques comme le très connu « Jeux Interdits », et des airs du folklore irlandais et

américain.

Un véritable petit exploit pour ses jeunes guitaristes qui apprenent l'instrument depuis un an et deux ans.

SUPER GALA DE DANSE

par les élèves de Nathalie Prévost à Valence



Un Public très nombreux et très attentif
BRAVOS ! pour cette magnifique soirée



VALENCE-EN-BRIE LA RETRAITE POUR STANIS LEKKA

COMMUNEMENT appelé par les habitants « Stanis » M. Lekka, ouvrier d'entretien communal a fait valoir ses droits à la retraite.

Au service de la commune depuis 1981, il a aussi travaillé auparavant comme conducteur d'engins et ouvrier agricole. La municipalité représentée par le maire Mme Redon lui a offert une tronçonneuse alors que le directeur de la maison d'enfants de Valence le gratifiait pour sa gentillesse d'un poste radio-cassette. Bonne retraite M. Lekka.

Traditionnel Bal des Classes de Découverte



et toujours beaucoup de succès avec l'Orchestre Bertrand Hembert

NOS JOIES — NOS PEINES

Mariage :

Le Samedi 2 Septembre 1989
Karole HENRY et Thierry LECORCHE

Tous nos vœux de Bonheur aux Jeunes Mariés

Décès :

Gérard BEDET, le 26 Juin 1989
Pierre LECLERC, le 5 Septembre 1989
Georgette LECLERC née VERRIN, le 7 Septembre 1989

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Ball-trap

Au bénéfice des classes de découverte

Bénéfice net :

5090 Fr.



Que ne fait-on pas pour l'école à Valence. On organise des soirées dansantes et des ball-trap !

En effet, William Arrivault, garagiste bien connu, a organisé un ball-trap au profit des classes de découverte. C'est une première qui a vu la participation de cinquante concurrents et la visite de tous les élus.

Ouvert dès le matin, il a pris des allures de fête champêtre avec la possibilité de déjeuner sur le terrain. Dans une ambiance très détendue les tireurs ont gagné des coupes, des radios, cannes à pêche, sacs de voyage, bouteilles de champagne.

Manqué
ou
Touché

?

Jojo L ipa
dans un
bon jour

Un vrai succès

La 3e exposition des métiers d'art organisée avec le concours de la municipalité par Mme Wysocka Françoise a remporté un vif succès, samedi et dimanche.

C'était l'occasion pour les nombreux visiteurs de mieux connaître de vieux métiers comme la dentelle au fuseau,

3^e exposition des métiers d'art

souffler le verre ou fabriquer les fromages de chèvre ou du pain fantaisie.

Ils étaient vingt-sept artisans venus parfois de très loin, à exposer leur travail: un véritable travail d'artiste où la passion, l'imagination et la précision règnent en maître.



Françoise Wysocka et son époux devant leur stand

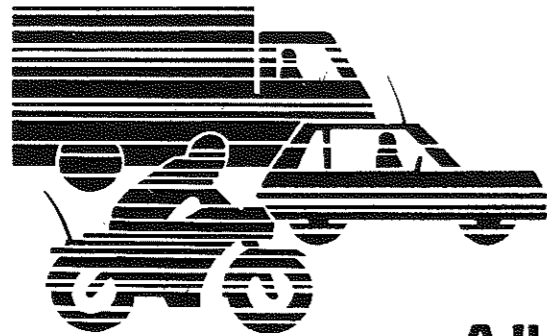


Notre boulanger Mr. Bonardi
en compagnie de Mme Redon (Maire)

POLLUTION

Le rejet de fuel ou d'huile de vidange dans le réseau d'assainissement est rigoureusement interdit.

Le centre départemental de lutte contre la pollution, lors de sa visite à la station d'épuration a attiré notre attention sur les perturbations qu'engendrent ces rejets.



AUTO - ECOLE DE LA GARE

AUTO-MOTO
POIDS LOURD
CONDUITE 16 ANS

S.A.R.L. au capital de 50000 F
Anciennement SIMONNE
4 bis, rue du 8 Mai 1945
77130 MONTEREAU Tél. 64 32 03 35

SUPER SOIREE

DANSANTE DU FOOT

à la Salle des Fêtes de VALENCE

le Samedi 2 Décembre 1989 à 21 h 30

Grand Cru d'Écosse



Sachez apprécier et consommer avec modération.

Distribué par **PERRIER-JOUËT/ BARTON & GUESTIER** Distribution,
Tour Gamma A, 193-197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12. Tél. 42.22.24.24.